

Arpaillargues et Aureilhac, le 6 septembre 2023

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Vendredi 15 septembre 2023 à 19h
Salle du Conseil Municipal**

Dans l'attente, recevez mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Ordre du jour :

- Approbation du précédent compte rendu
- Demande de subventions pour la rénovation énergétique de bâtiments communaux
- Travaux électrique d'alimentation du lotissement Font Clarette
- Taxe d'habitation : majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale
- Décisions modificatives
- Agent contractuel à l'école Françoise Dolto
- Subvention de fonctionnement à une association